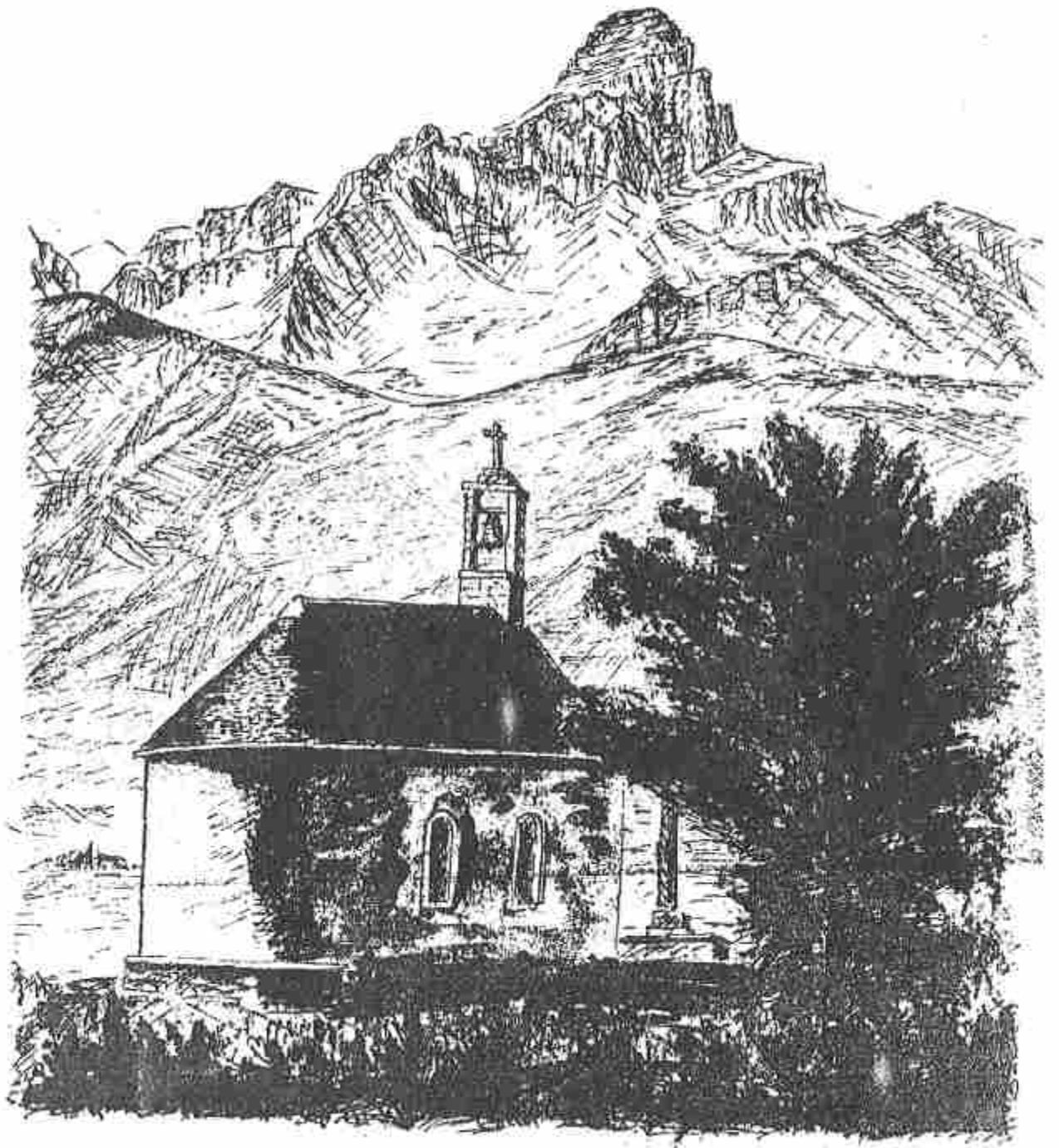
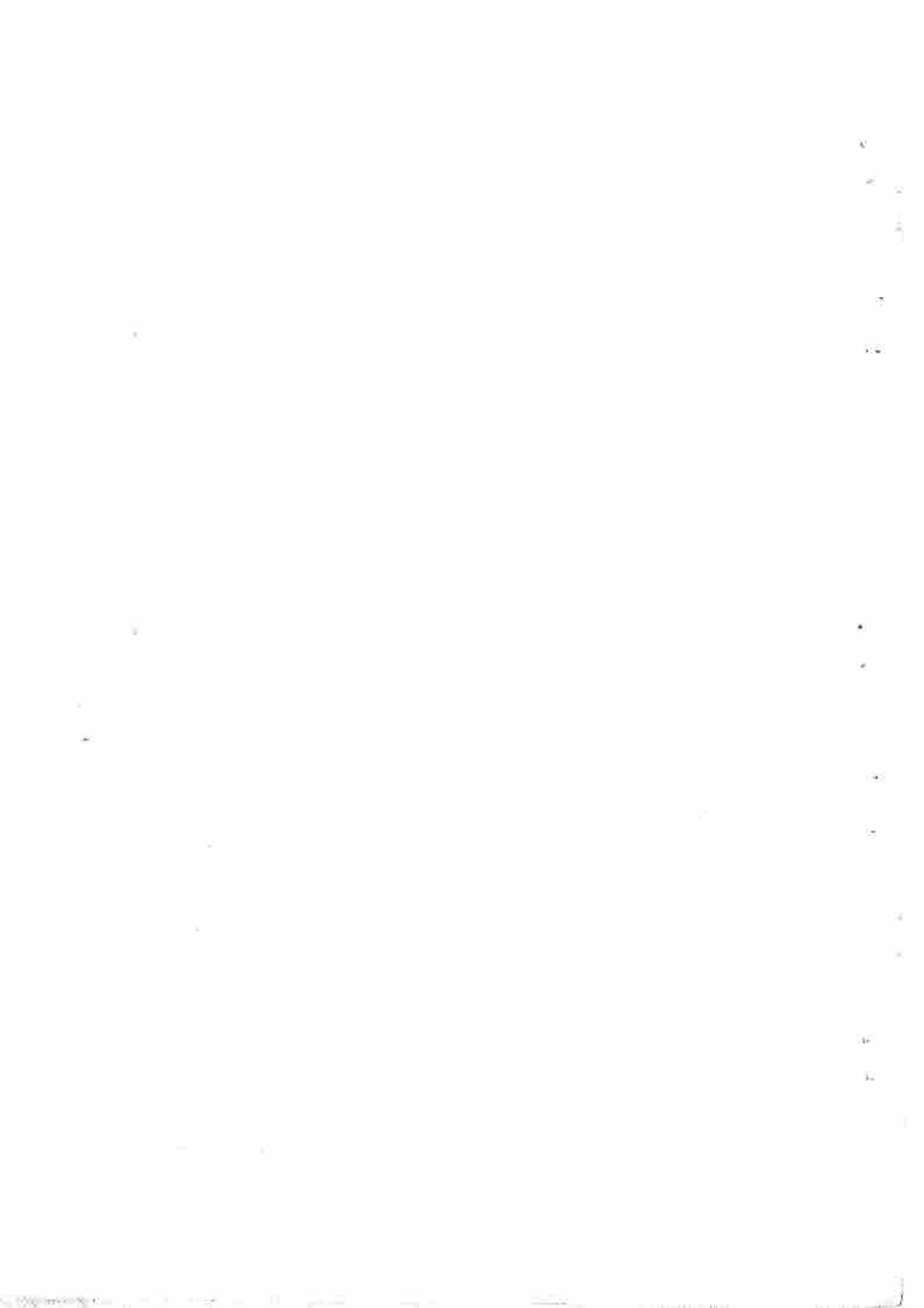


PETIT n° 11
CORPATUS





En 1563, c'est à CORPS que LESDIGUIERES fut nommé chef des protestants et qu'il mit en fuite une troupe de catholiques venus de Provence.

En 1570, il renforce les remparts de CORPS et repousse une attaque de 4000 hommes venus de la MURE, grâce à une astuce restée célèbre : les assiégeants furent terrorisés par l'arrivée nocturne d'un troupeau de chèvres dévalant les pentes de la montagne et auxquelles les habitants avaient attaché des flambeaux aux cornes.

En 1574 LESDIGUIERES assiège MENS, ce dont profite les catholiques pour s'emparer de CORPS. Avec 60 hommes il revient à CORPS et repousse les assaillants.

Le 1er juin 1574, à la tête des "enfants perdus de Corps" ARABIN anéantit une troupe de catholiques venus de GAP.

En 1575, le capitaine catholique LESCUYER s'empare de CORPS par surprise, s'y fortifie et conquiert le château d'AMBEL. Ce n'est que le 2 août 1577 que lesdiguières parvint à les délivrer.

En 1595, LESDIGUIERES demande qu'aucun impôt ne soit levé sur CORPS et les pays voisins, fort éprouvés par les luttes.

Les remparts de la vieille Tour Delphinale ont disparu lors de la conclusion de la paix religieuse. Les 2 parties se mirent d'accord pour démanteler la place de corps et récupérer les matériaux qui servirent à reconstruire les maisons démolies. La seule trace des anciens remparts doit être le mur d'enceinte de l'ancien couvent des religieuses (ancienne gendarmerie). Plus tard la route nationale fut tracée dans le fossé au-devant de la place forte. Les quatre portes ont complètement disparues. Elles se situaient : face à LA RA, vers l'HOPITAL, au pied du Bourg et face au chemin de la Salette. Les murailles du vieux château sont au ras du sol.

La révocation de l'Edit de Nantes provoqua en novembre 1685, une forte émigration (27 familles).

Ce n'est qu'avec LOUIS XVI que cessèrent les persécutions envers les personnes convaincues de protestantisme.

L'église réformée de CORPS fut démolie en 1687 sur l'ordre de LOUIS XIV de même que le cinetière particulier fut transféré.

EN 1665, il y avait à CORPS 223 maisons et 1200 habitants. En fait durant toute la durée de la guerre de religion la population de Corps était divisée entre protestants et catholiques à parts égales.

Le clocher de l'église fut récupéré lors de la démolition du temple réformé, et réparé ensuite (en 1779). (le petit corpus vous a déjà signalé ce fait). En 1781 on entreprit la réparation de cette église et des chapelles St ROCH et St JOSEPH.

L'église de CORPS a subi 3 incendies (1709, 1760, 1821) Le clocher tel qu'on peut le voir aujourd'hui, date de 1858 et l'église a été remise en état en 1861.

plus simple, appelée du nom de son inventeur "méthode de Stradonitz", consiste à attribuer à celui qui fait sa généalogie le numéro 1. Le numéro 2 sera attribué à son père, le N° 3 à sa mère, le numéro 4 à son grand père paternel, le N° 5 à sa grand mère paternelle, le N° 6 à son grand père maternel etc... Ainsi l'arrière grand père paternel recevra le N° 8, son épouse le N° 9 le chiffre 16 reviendra au trisaïeul paternel, et ainsi de suite.

Avant d'en finir avec "la technique", signalons que les ancêtres masculins, ont tous un chiffre pair et les ancêtres féminins un chiffre impair.

L'ancêtre N° 89 apparaît comme l'épouse du 88. Leur enfant a le chiffre 44, leur petit fils le chiffre 22, et le chiffre 11 (impair) sera celui de leur arrière petite fille qui épousera le N° 10. Du couple 10-11 naîtra une fille N° 5 qui épousera le N° 4 et leur enfant, portant le N° 2, sera le père de celui qui fait sa généalogie!!!

Maintenant que nous avons exposé la méthode la plus commode pour inscrire ses ancêtres (4000 ancêtres figurent aisément sur 32 pages) il nous faut arrêter sur ce curieux mystère de la progression géométrique des ascendants qui, à première vue, aboutit à des résultats impressionnants et à des nombres astronomiques.

Nous avons indiqué plus haut, que, sous le règne de Henri IV vers 1600, c'est à dire au 12° degré, nous avons déjà 1024 quartiers.

En l'an 1000, c'est à dire au 30° degré, nos quartiers s'élèvent au chiffre ... 536 870 912.

Dès le 31° degré nous avons dépassé le MILLARD d'ancêtres dont nous descendons !!!

A l'époque donc, où St Romé baptisait Clovis, la liste de nos quartiers atteint le chiffre astronomique de 549 MILLARDS (très exactement: 549 7558 813 888.

Pour atteindre l'époque de Jésus Christ il faut compter 54 générations à ce stade chacun de nous est issu de : 9.007.199.254.740.992 cinquante deuxième aïeux. !!!

En d'autres termes, entre 1960 et le Début de l'ère chrétienne nous avons plus de 9000 MILLARDS de quartiers d'ascendance.

Imaginons que l'individu prodige qui connaît ses 52° aïeux désire les inscrire sur un arbre généalogique, en caractères lisibles sans plus, il lui faudra employer une bande de papier de 492 MILLARDS DE KILOMÈTRES de longueur et 5 mètres de largeur. La longueur de cette bande de papier nécessaire pour que l'un d'entre nous inscrive les noms de ses aïeux, représente plus de 12000 fois le tour de la terre... ou si l'on préfère 3227 fois la distance de la terre au soleil. !!!

S'il prenait la fantaisie à ce personnage de montrer très papidement à ses amis une bande de papier aussi phénoménale, qui n'est autre qu'un arbre généalogique limité aux quartiers d'ascendance jusqu'à la 54° génération, il serait obligé de fréter un train express qui, longeant cette bande à 90 km à l'heure de moyenne mettrait... 624 785 ans pour arriver jusqu'au bout !!!

Imaginons pour terminer, en nous laissant entraîner une dernière

par le vertige des chiffres que, poussant notre curiosité dans ses derniers retranchements, nous voulions connaître le nombre de quartiers que nous pourrions avoir en remontant jusqu'au règne de PTOLEMEES en Egypte. Le chiffre que nous obtiendrions est si considérable qu'il dépasserait, ont put affirmer les spécialistes, le nombre des atomes ou molécules composant le globe terrestre ! ! !

Evidemment il y a là un mystère insoluble en apparence.

COMMENT EXPLIQUER EN EFFET QUE CHACUN DE NOUS PUISSE AVOIR PLUS D ANCESTRS QUE LA TOTALITE DE LA POPULATION VIVANTE DU GLOBE ?

La solution est simple: en remontant un certain nombre de générations, nous rencontrons des ascendants qui sont déjà apparentés et qui ont donc des aïeux communs. Chaque habitant d'un Village possède souvent, avec son voisin, une ascendance commune, proche ou lointaine. Il en est de même à l'échelle d'une région ou même d'un pays.

Le professeur Forst de Battaglia cite le curieux exemple de la SUISSE: "chaque Suisse du XIII em siècle doit figurer au moins 2 à 3 fois parmi les ancêtres de chaque suisse contemporain. Tous les Suisse d'aujourd'hui sont parents au moins au vingtième degré et depuis un aïeul commun au XIII em siècle.

Ce même auteur signale que les Hindous de la vallée de Bramapoutre et les chinois du HO-PEI sont les parents des Européens, quoique à un degré très éloigné. Ceci se trouve démontré quand on examine le cas des familles royales où l'on rencontre les parentés les plus inattendues.

Tous les êtres humains sont apparentés les uns aux autres et il n'est pas vain ~~xxxxxxx~~ d'admettre qu'ils sont tous issus d'un même couple, ainsi que l'enseigne la Bible.

Il ne faut pas oublier qu'un Européen sur 2 descend de l'empereur CHARLEMAGNE et que les français qui descendent de St LOUIS peuvent se compter par milliers...

Inversément le Comte de Paris, d'après ce même professeur, descend de 108 fois de henri IV et dix mille fois au moins de St Louis et plus d'un million de fois de Charlemagne.

LA GENEALOGIE DESCENDANTE ET SES SURPRISES:

Il existe, après la généalogie ascendante directe de père en fils et par quartier c'est à dire, par le sang, une troisième sorte de généalogie: c'est celle qui consiste, en partant d'un ancêtre donné, à rechercher ses descendants jusqu'à l'époque actuelle.

Cette méthode offre un grand intérêt pour ceux qui sont attirés par les parentés actuelles et aux possibilités de rencontrer des personnes, à ce jour, (vivantes ... à ce jour) issues d'un ancêtre commun.

Les résultats auxquels on arrive sont surprenants: tantôt on se trouve en présence d'un nombre infini de descendants, dans d'autres cas on sera surpris de la quantité de descendants, issus d'un même couple vivant il y a un siècle. Il est très courant que le nombre de descendants issus d'un couple marié sous Louis Philippe se chiffre par une centaine et plus.

Le cas de LOUIS XIV est tout à fait remarquable et stupéfiant ainsi que le démontre un groupe d'historiens et généalogistes qui se sont attelés à la tâche énorme de publier un ouvrage sur le " sang de Louis XIV " c'est à dire sur tous les descendants en ligne masculine ou féminine légitime ou naturelle du Roi Soleil.

Le résultat est étonnant: plus de 10000 personnes descendent de Louis XIV depuis 2 siècles et demi. Parmi les descendants actuellement vivants on trouve réunies toutes les conditions sociales : souverains régnants ou détronés, princes en exil ou non , haute noblesse, bourgeoisie et jusqu'aux personnes de la condition la plus modeste et la plus humble.

oooooooooooooooooooo

Un érudit curieux des choses du passé parlant de la généalogie signalait qu'il était commode en France d'ignorer le passé et de se complaire uniquement dans le présent et l'avenir et qu'il était humiliant de constater que des peuplades nègres pouvaient réciter par coeur la liste de leurs ancêtres au(-delà de dix générations; tandis que tant que nos compatriotes ignorent le nom de leurs grands parents, ne se connaissent plus, même entre cousins.

Peu de temps avant sa mort, cet érudit lançait cet émouvant appel qui servira de conclusion .

" Malgré des destructions massives pendant les périodes troublées, nos archives Nationales et particulières sont encore d'une richesse telle, qu'elles constituent une forêt vierge d'une telle étendue qu'on peut s'étonner de voir tant de gens désouivrés, qui ne savent même pas comment occuper leur loisirs, s'en désintéresser à ce point quand elles sont à leur portée... "

Et ce t érudit de terminer, non sans mélancolie, en souhaitant aux chercheurs , chevronnés ou profanes, de profiter de ce que les recherches sont encore possibles avant les constructions que l'avenir nous réserve.

Fin

Extrait de l'article publié dans
le N° 9 de " HISTOIRE POUR TOUS " de janvier 1961

=====

COMMUNICATIONS:

Le programme d'animation estivale vous sera présenté dans le prochain numéro.

=====

L'équipe de rédaction de ce journal accueille avec plaisir les personnes qui veulent bien se joindre à elle pour étoffer cette dernière. Par avance nous les en remercions.

=====

Le Syndicat d'Initiative souhaite, lui aussi, un peu plus de participation de la part de la population... et cherche à augmenter le nombre des participants au conseil d'administration. Dans un prochain numéro il vous sera proposé: un débat sur L'UTILITE ou NON d'un Syndicat d'Initiative sur CORÈS.

=====

LA RAGE

La rage est une maladie en recrudescence: Sur le plan mondial, seul le continent australien est indemne de rage. La rage touche actuellement 23 départements français (En 1968 elle n'en touchait que 3,6 en 1970, et 17 en 1974.) Elle atteint actuellement, venant de l'Est, le département de Saône et Loire et l'Ain. D'ici 2 à 3 ans elle sera dans notre région.

La rage est transmise par un virus qui est très fragile: La transmission de la maladie est donc directe, le plus souvent par morsure.

Le virus chemine par voie nerveuse, de la périphérie vers les centres nerveux: Cette phase correspond à une incubation longue de la maladie qui varie de une semaine à un an..., tout en étant en moyenne de 40 jours. Cette phase d'incubation présente une absence totale de symptômes (d'où la mise en observation de l'animal, dont il est question plus loin.)

Puis le virus arrive aux centres nerveux et redescend, par voie nerveuse, jusqu'aux glandes salivaires: La salive est alors virulente et donc susceptible de transmettre la maladie alors qu'aucun symptôme n'est apparu: Un animal peut transmettre la rage alors qu'il ne présente aucun symptôme.

Ensuite le virus se multiplie dans le système nerveux: Cette multiplication entraîne une modification du comportement de l'animal avec agressivité qui entraîne l'inoculation de la maladie (morsure).

Les réservoirs mondiaux de rage sont des espèces animales non sensibles à la maladie, qui hébergent le virus et qui l'excrètent en quantité importante: Exemple: La chauve-souris sur le continent américain.

En France la rage s'étend lentement avec un front qui avance d'une quarantaine de kilomètres par an. C'est une rage vulpine (qui atteint le renard), due à un déséquilibre écologique: Il y a surpopulation de renards provenant de plusieurs facteurs:

.L'habitat du renard est d'une très grande adaptabilité, donc les renards sont partout.

.L'alimentation du renard est variable: Il n'a pas de régime alimentaire étroit: Il peut se nourrir de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, de végétaux.

.En temps normal une renarde a une portée par an (en Janvier) et donne naissance à 3 à 5 renardeaux. Actuellement une renarde a 2 portées par an et donne 12 renardeaux dont 8 femelles; dès le printemps suivant les renardeaux se reproduisent. Cet accroissement et cette fréquence des portées sont dues au fait que le renard est très bien nourri: Les compétiteurs alimentaires du renard (putois, petits rapaces...) continuent d'être détruits sans discernement par l'homme. Les lachars de gibier intensifs d'animaux incapables de se réadapter au milieu sauvage sont une nourriture supplémentaire pour le renard, de même que les immondices qui prolifèrent partout. On aboutit au fait que l'homme élève le renard en liberté.

De plus la pyramide écologique est tronquée: Entre l'homme et le renard

existaient autrefois des prédateurs du renard: Ours, loups, lynx, grands rapaces qui ont été détruits par l'homme.

Chez le renard il existe 2 pics annuels de rage : Au printemps (période des amours) et à l'automne (autonomie des renardeaux) , les renards se transmettant la rage en se mordant. En plus de ce rythme saisonnier, on observe, en arrière du front de rage, un cycle quadriennal: En effet, après atteinte par la rage, la mortalité est importante chez les renards. Il faut donc 4 à 5 ans pour reconstituer la densité des renards.

Le renard transmet rarement la rage directement à l'homme; l'intermédiaire est l'animal domestique: chien, chat, bovin.

Chez les différentes espèces animales de France, la rage se caractérise par

- une incubation assez longue (1 mois en moyenne)
- une évolution rapide de la maladie (de l'ordre de 2 à 5 jours)
- une issue fatale dans tous les cas.

Les signes de la maladie traduisent l'atteinte du système nerveux:

- chez le chien, on note un changement de comportement, une agressivité avec tendance à mordre sans provocation, une émission de bave visqueuse, parfois une paralysie de la mâchoire inférieure qui reste pendante. L'altération de l'aboiement est évocatrice, celui-ci se terminant sur une note aigue: "la voix rabique". Les paralysies gagnent le corps de l'animal et la mort survient rapidement.

- chez le chat, les symptômes sont voisins mais l'animal cherche le repos et la pénombre.

- chez les bovins enrégés, on note, diversément associés, des muglements fréquents, des coliques avec efforts expulsifs, une salivation permanente, de l'agitation.

Cliniquement, la rage n'est pas toujours caractéristique; pour cette raison le recours au laboratoire est indispensable pour savoir à quoi s'en tenir.

- chez les animaux sauvages enrégés, notamment le renard, le signe majeur pouvant faire suspecter la rage est la perte de l'instinct de conservation: les renards enrégés sortent en plein jour (le renard est un animal essentiellement nocturne), pénètrent dans les villages, dans les fermes, attaquent les animaux domestiques ou l'homme.

La rage humaine ne se contracte que là où il y a des cas de rage animale. Cette transmission de l'animal à l'homme se fait donc principalement par morsure mais aussi par griffure ou par contact, sans morsure, avec la salive d'un animal enrégé (léchage fait par un chien, contact avec la bave de bovin, au niveau d'une plaie)

Le virus de la rage étant fragile, il est important de bien nettoyer la plaie, immédiatement, à l'aide d'eau savonneuse, d'alcool, d'éther, ou d'eau

de Javel (Il est à noter que l'eau oxygénée et le mercurochrome n'ont aucune action sur le virus). Le siège de la blessure est important: La morsure sera d'autant plus grave qu'elle aura lieu en un endroit riche en terminaisons nerveuses qui facilitent la propagation du virus: Face, tête, cou, mains...

En cas de morsure, la première urgence est de connaître l'animal mordeur. Il existe une obligation légale de mise en observation des animaux mordeurs pendant 14 jours avec contrôle vétérinaire (visite au 1^o jour, au 7^o jour, au 14^o jour). Pour l'animal sauvage, il est abattu, en évitant le coup de fusil dans la tête, puisque c'est elle qui est prélevée et envoyée au centre de diagnostic.

La rage humaine est une maladie à évolution fatale à 100% car il n'existe aucune thérapeutique spécifique après les 1^o signes de la maladie. En cas de morsure suspecte, et dans les départements déjà atteints par la rage, on instaure immédiatement un traitement: sérum, vaccin.

La lutte anti rabique comprend plusieurs points/:

- La diminution de la population de renards: Le renard est un animal sédentaire: il ne s'éloigne guère de plus de 4 à 5 Km de son terrier principal. Il existe donc une densité de renard en dessous de laquelle la propagation de la rage est ralentie: le renard malade meurt avant d'avoir transmis la maladie à son congénère le plus proche. D'où les campagnes d'extermination des renards,; D'où aussi l'intérêt d'un plan d'occupation des sols bien conçu.... pour modifier la propagation de la maladie. Dans la campagne, il ne faut pas donner d'abri supplémentaire aux renards: Les ouvrages militaires, les maisons abandonnées, doivent être détruits. Il ne faut pas leur donner non plus de surcroît de nourriture: pas de débris ménagers (campeurs), pas de dépouille (chasseurs)
- L'intermédiaire quasi obligatoire entre l'homme et le renard, étant l'animal domestique, la vaccination correcte de ces animaux est importante. Les personnes très exposées (personnel des laboratoires travaillant sur ce virus, vétérinaires, naturalistes...) sont vaccinées.

- Une certaine information peut aussi compléter cette lutte :

L'animal sauvage doit s'enfuir ou attaquer, et non pas lécher les mains.

Le traitement d'un animal malade est réservé au vétérinaire et le ramassage des animaux morts doit être fait avec précaution (gants) par les garde-chasse.

Dispositions obligatoires prévues par la législation française :

- port du collier obligatoire pour les chiens.
- Capture des chiens et chats errants sacrifiés après 48 H, ou 8 jours si l'animal porte un collier.

En cas de contamination, un chien vacciné régulièrement contre la rage peut être conservé sous réserve de mise en observation et de rappel anti rabique.

15 l' par semaine pour vivre pour un milliard d'êtres humains

Nous avons

LU

Un rapport du Bureau international du travail (B.I.T.)

Dans un rapport à l'Assemblée annuelle du BIT qui commence le 1^{er} juin, M. Blanchard, directeur général du Bureau International du travail (BIT), brosse un sombre tableau de la situation sociale de la planète au moment « où s'achève la seconde décennie pour le développement », et il encourage les gouvernements à consulter plus souvent patrons et syndicalistes avant d'établir leurs plans de développement.

« Le tableau, dans son ensemble, n'est pas encourageant, estime M. Blanchard. Dans de vastes régions du tiers monde, les progrès dans la voie du relèvement du niveau de vie n'apparaissent pas clairement. »
Il estime qu'il y a deux raisons : d'une part, « la croissance réalisée a souvent laissé à l'écart les couches les plus pauvres de la population et ne leur a pas profité » et, d'autre part, « les ressources nécessaires

au progrès social dans les pays en développement sont lourdement tributaires de la prospérité dans le monde industriel ».

Or, comme M. Blanchard, « cette prospérité, pour autant qu'elle puisse être maintenue, à des retraits tout au plus sur un nombre réduit de points pays en développement » après avoir atteint un niveau assez industriel ».

Un milliard d'êtres humains

ne disposent pour vivre chaque jour de trois collars par semaine, indique-t-il.

Le directeur du BIT lance un appel à une coopération technique « attachant davantage d'importance à l'assistance et ce s'appuyant graduellement la distinction entre pays donateurs et pays bénéficiaires, chaque pays à quelque chose à apprendre et quelque chose à recevoir des autres pays, quel que soit son niveau de développement ».

Par ailleurs il déclare : « Malheureusement, la consultation par des organisations d'employeurs et de travailleurs par les gouvernements n'est pas systématique et elle est plus théorique que réelle. »

- dans la

Presse

ce mois-ci

COMMENTAIRE

VINCENT COSMAO *

Le tournant du millénaire

Le millénaire qui s'achève et qui avait commencé avec la « schisme d'Orient » aura celui de la construction de « Chrétienté », de sa croissance, de son expansion aux dimensions de la planète (1992) ses éclatements avec la Renaissance, la philosophie des lumières, la Révolution française, de son « aboutissement » au système capitaliste qui centralise le monde autour du centre « industriel ». Depuis quelques décennies, ce millénaire n'en finit pas de s'achever, s'éteindre : Bandung (1955) à Alger (1973) inaugurent la « de cette ère » « coloniale » qui affluait toutes les richesses et merveilles du monde vers l'Europe avant même que l'Europe ne parvienne à « organiser » ce monde.

Dans quelques jours, à Paris, des villes qui symbolisent la polarisation du monde, un nouveau tournant va peut-être valider la fin de ce monde ou l'ouverture d'une ère nouvelle : la réunion des ministres de la Conférence sur la coopération économique internationale, la Conférence Nord-Sud, aura lourde responsabilité de décider de mettre enfin en route la « certation pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international ou de laisser s'écrouler le vieux « ordre » qui engendré le sous-développement, l'injustice et la misère qui a aussi rendu possibles les progrès gigantesques dans maîtrise de la nature et la « nation de l'homme. Rarement un groupe d'hommes aura à porter une telle responsabilité : celle d'inventer un autre monde que la guerre pour résoudre des contradictions devenues insolubles en même temps qu'insolubles, tellement qu'ils s'entrechoquent dans leur apoplexie.

C'est qui, le 17 mai 1977, président M. Perez Guerrero, président tiers monde de la Conférence Nord-Sud, à la conférence de presse organisée par l'Unid (Centre de recherche et

d'information pour le développement) ont pu saisir l'intensité de ce moment historique. Dans une méditation à haute voix, le porte-parole de tiers monde était à la fois le témoin de l'espoir, dans son optimisme prudent, mesuré et volontariste, et le témoin de l'irréversible : la détermination du tiers monde solide est telle qu'il n'y aura pas de retour en arrière. S'il n'y a pas concertation, il y aura confrontation. Mais si l'évocation des ruptures, dont la « guerre du pétrole » peut nous donner une idée, était présente à l'arrière-plan du discours, c'était comme à contre-courant : ce n'est pas le langage de la terreur que parle ce tiers monde, mais celui de la sagesse ; il ne veut pas croire que le monde sera assés innommés à pour résumer la chance qui lui est offerte de se concerter pour construire un système de rapports internationaux acceptables par tous.

Des « signes », des « indications », des « indices », presque in saisissables tellement ils sont tenus ou alambiqués, donnent à penser que l'espoir n'est pas impossible, que, si fou qu'il soit, il n'est pas déraisonnable. Mais le poids de l'immédiat (la crise, l'inflation, le chômage...) est tel que l'arbre des intérêts contradictoires à court terme risque de cacher la forêt des intérêts complémentaires à long terme.

Car c'est bien de la convergence ou de la négociation des intérêts qu'il s'agit, comme toujours en politique : tout le monde, pays industrialisés et pays en voie de développement, a intérêt à la reorganisation des structures qui déterminent les relations entre les peuples. Le tiers monde n'attend pas notre générosité mais notre sagesse, notre discernement, notre « sagesse » prophétique de l'intérêt que nous avons, à long terme, à la transformation du système qui organise le monde.

Mais ce pari sur le long terme est comme un saut dans le vide,

comme un « acte de foi », même s'il est raisonnée. Mais n'est-ce pas le cas de tout acte politique où se déterminent l'avenir des sociétés ? Que ce soit d'instinct ou sur la base d'analyses scientifiques, les politiques dignes de ce nom sont celles qui sont capables de « contraindre » leurs peuples à franchir un obstacle apparemment insurmontable.

Dans les pays du Nord, nous sommes collectivement devant un mur ou un abîme à franchir : la vie est à ce prix. Mais qui sont les responsables qui auront à la fois la sagesse et le courage de nous forcer à ce saut ? M. Perez-Guerrero l'a dit et redit depuis des mois : ce qui fait défaut aux pays industrialisés face aux propositions du tiers monde, c'est le minimum de volonté politique qui serait nécessaire pour prendre le tournant. Mais il faudra bien le prendre car « il n'y a pas d'autre issue à la crise que l'instauration d'un nouvel ordre économique international ».

L'option politique qui a pesé si fort dans l'arrêt de la guerre au Vietnam, qui commença à peser dans la défense des droits de l'homme, sera-t-elle en mesure de donner l'osant l'impulsion, la soufflé qui manquent aux hommes politiques ? Mais ces hommes politiques ne soufflent pas le relief de cette option politique ? Dans ce cercle vicieux, ou ceux qui savent ne disent pas ce qu'ils savent parce qu'ils ont peur de perdre une audience toujours quelques peu démocratique, on aimerait entendre la voix de ceux qui n'ont rien à perdre et tout à gagner à dire la vérité quand la vérité est dure à entendre, celle des hommes d'Eglise par exemple. Mais comment ils les entendre ? Ayons-nous pris conscience, en Eglise, que le sort du monde se joue dans le durcissement des régimes totalitaires qui deviennent nécessaires pour la consolidation d'un système qui s'écroule, dans les décisions qui se prennent peut-être de laisser

écrouler de leur cœur qui sont de trop, haute d'avoir su contrôler leur reproduction ?

Dans trois jours, l'imaginaire collectif demeure l'histoire ou la légende des « théologiens » de Byzance qui discutaient du sexe des anges tandis que les Turcs étaient aux portes. Au moment où, à Paris, va se jouer le sort du monde, une querelle de baguette et de rites continue à « occuper » l'Eglise. Mais on commence, à force d'analyses, à mieux percevoir que les faux débats « théologiques » servent aussi, et parfois d'abord, à occuper les vrais problèmes dont on ne veut pas débattre.

Le millénaire qui s'achève aura été celui de la « Chrétienté ». Celui qui va commencer pourrait être aussi celui d'un christianisme à nouveau vécu dans l'histoire. A une condition : que les chrétiens se décident, collectivement, à être présents à l'histoire en train de se faire ; elle est le lieu réel de la pratique et de l'intelligence de la foi. Car le message de Jésus n'est pas une histoire d'un autre monde, mais bien la sens qui se donne à découvrir à ceux qui se décident, comme « traverser la mort » à se faire exister, en communion, à l'image et ressemblance de Dieu, dans la création collective d'un monde habitable.

Au début du millénaire les chrétiens d'Europe se sont mobilisés, dans une ambiguïté qui ne nous échappe plus aujourd'hui, pour la Croisade contre l'Islam, religion concurrente et conquérante. La croisade à laquelle nous sommes convoqués, en cette fin de millénaire, c'est une croisade contre nous-mêmes, contre nos idées (toutes fautes), contre l'« évidence » que le monde que nous avons construit est viable ou supportable. La conviction qui s'impose pour changer le monde, les chrétiens devraient être, plus que d'autres, disposés à la comprendre et à la vivre.

* Du Centre L.-J.-Labret : « Foi et Développement »

Albion et du Rhin peuvent en receler des blocs plus ou moins importants -

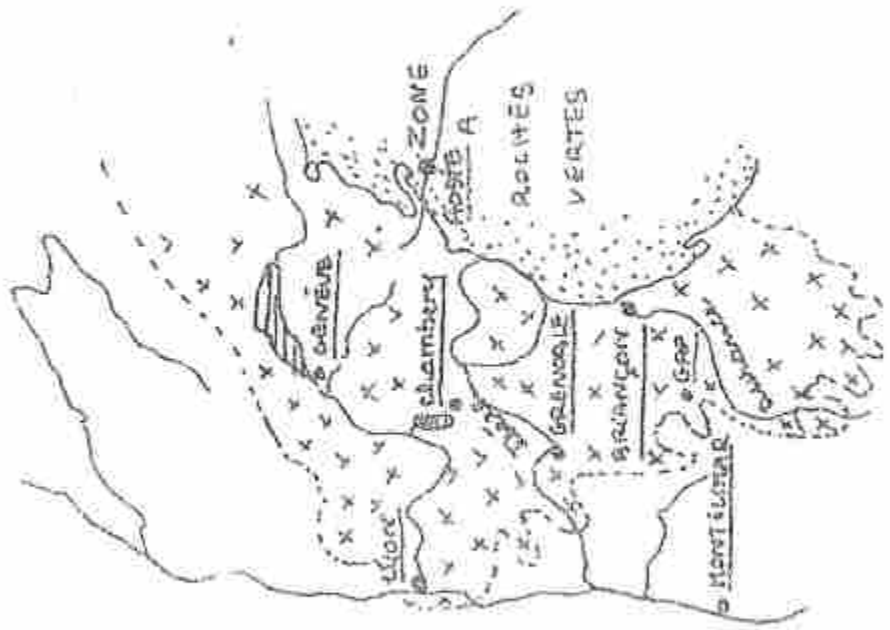
D'autre part, un fond de calcaire de l'âge de Buzonze a été fouillé dans de très nombreuses conditions (trouillage, car les fragments se trouvaient sur la pente, [au milieu des éboulements] creusés par l'érosion) bien après le village de Coin, au niveau de Suet - d'E.D.F. en installant les pylônes aurait détruit le site, quant au reste du comblement, il était tombé avec les éboulements dans le lit de la Sèvre -

Trois exemplaires ont été soigneusement triés afin de recueillir le maximum de fragments de poteries et d'autres quelques morceaux d'outils en bronze ont été trouvés, d'une extrémité de l'autre, un poinçon et ce qui semble une petite amulette - des pots sont très restaurés et l'ensemble des objets, étudiés par le Centre de Préhistoire Alpine -

Le Dr Cardin et M. Proquet vont continuer les prospections dans la région - Analysez les en leur apportant le maximum de renseignements - Et puis, ne songez pas que ces objets puissent avoir "de la valeur" ! Ils n'en ont pas... Un fragment de poterie grossière n'est pas monnayable, vous vous en doutez ! Et pourtant, il peut servir à une étude comparative, renseigner utilement l'archéologue sur la datation et les influences extérieures en ce sens seulement, il possède une immense valeur

En 1874 a été découverte une belle jolie dalle de petit talon dont le niveau est tributaire de celui de la Sablette - Fallavaux - C'est un galet de serpentine (roche verte) poli, triangulaire, à large diamant -

Dans un prochain numéro vous seront présentés des relevés des objets et débris découverts au Coin -



extension maximum des glaciers de l'Albion - Dans cette zone, on peut trouver des roches vertes -

x x x

Ste duce 2

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS.

LA BOULE DU CHARCIS

=====

L'Assemblée générale s'est tenu en la salle de la brasserie de CORPS, le 15 Avril 1977. De nombreux boulistes ont participé à cette réunion.

Compte rendu financier par le trésorier Pierre GONTARD, qui laisse apparaître un solde créditeur de 1.900 F.

Plusieurs décisions ont été prises: pose d'une bûche pour le bar et achat d'un réfrigérateur. Les jeux seront resablés dès la saison finie.

Il fut procédé ensuite au renouvellement du bureau, qui a l'unanimité a été constitué comme suit:

<u>Président honoraire</u>	:	PRA Emile
<u>Président actif</u>	:	BOUVIER Roland
<u>Vice-Président</u>	:	FRANSESCHINI Antoine
<u>Trésorier</u>	:	GONTARD Pierre
<u>Secrétaire</u>	:	B. L. ET Jean
<u>Membres du Bureau</u>	:	SERRE Germain, BLANC Marcel, KANTO Léon, ROVETTO Jean, BOAGLIO Joseph, PRA Denis, LILLY Stéphane, DELANA Baptiste, GUEYDAN Henri.

Nous apprenons le décès de Mr Henri ROEUF, membre bienfaiteur de la Société, que sa famille trouve ici les sincères condoléances de tous les boulistes.

Mes remerciements à la Municipalité qui a bien voulu augmenter la subvention pour le grand concours de la Vogue qui aura lieu le 17 Juillet 1977 "CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ"

=====

RECTIFICATIF

=====

Concernant le "Petit Corpatus" P° IC

Dans le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal, il était question d'un affaissement sur la route de Boustiques, rendant la circulation difficile.

Les travaux ayant été effectués rapidement, la route de Boustiques est depuis ouverte à la circulation.

=====

SYNDICAT DU CANAL D'ARROSAGE

Assemblée Générale du 22 mai 1977

Il a été procédé au cours de cette réunion à l'élection du nouveau Conseil d'administration :

<u>Président</u>	:	BOUVIER Georges
<u>Vice-Président</u>	:	BONDARNAUD Léon
<u>Secrétaire</u>	:	CONSOLIN Joseph
<u>Trésorier</u>	:	MAZET Jean-Pierre
<u>Membres du Bureau</u>	:	BLANC Marcel, Charles Joseph, CORREARD Olivier, DALLER Guy, GALVIN Louis, MCSTACHY Jules, PORCERC Emile, FRA Emile.

Le conseil a décidé de faire procéder dès que possible au nettoyage et aux réparations du canal et a pris toutes dispositions pour un règlement rapide des affaires en cours : pose de tuyaux au droit de la Maison PAULIN, aux Chénets, perception de l'indemnité due par les Etablissements MATHIEU - HERTIG, règlements de factures, etc...

Le conseil d'administration remercie le Président sortant, Mr BONDARNAUD Léon, pour son dévouement et pour l'action efficace qu'il a menée pendant 20 années à la tête du Syndicat.

Le Président :

G. BOUVIER

LA RECETTE DU MOIS :

LE SCRIBET FRAISES ET FRAMBOISES

500 G de fraises, 200 G de framboises, 1 dl 1/2 d'eau, 200 G de sucre, 1 citron, 1 orange, 2 blancs d'oeufs.

Lavez et égouttez les fraises. Égouttez les framboises. Écrasez les fruits en purée au mixer. Faire un sirop léger avec le sucre et l'eau : faites fondre le sucre dans l'eau jusqu'à la nappe (28° au peso-sirop). Le sirop doit napper l'écumoire. Laissez refroidir, puis ajoutez-le à la purée de fruits. Joignez ensuite le jus de citron et le jus d'orange. Battez les blancs d'oeufs dans un récipient placé au bain-marie chaud mais non bouillant. Fouettez les jusqu'à obtenir une pâte à meringue. Incorporez cette meringue à la préparation précédente. Versez en scribetière et faites glacer. Servez un peu fondant.

CLUB DU 3^{me} AGE

Samedi 21 Mai à 16 h, se tenait à la Maison de Retraite, une réunion groupant une vingtaine de personnes du 3^{me} Age de CORPS, les pensionnaires de la Maison de Retraite, le Docteur CARDIN et Madame PAULIN et ROUX.

Cette réunion avait pour but la création d'un Club du 3^{me} Age.

Après délibération, le bureau suivant fut élu à l'unanimité :

Présidente d'honneur	:	Mme HOSTACHY Marthe
Présidente active	:	Mme ROCHAS Adolaine
Vice-Présidente	:	Mme LATHIEU Blanche
Trésorière	:	Mlle FREYCHET Gilberte
Trésorière adjointe	:	Mme ARBOUET Juliette
Secrétaire	:	Mlle BERNARD Yvonne
Responsables de l'animation	:	Mons DUMAS A, CORREARD J, LARY L.
Responsables des jeux	:	Mons DAYET P, RIVIERE H.
Responsable de l'information	:	Mme SYLVE A.
Membres	:	Mons VALLA H, CCEUR J., SENE L, ROCHAS L.J., CHLIX J., FRAIOLI, BARDE.

Ce tout nouveau Club décide de se retrouver tous les lardi à 14 H 30 à la Maison de Retraite, où Mme la Directrice met une salle à leur disposition. Cette rencontre leur permettra de préparer leur Kermesse qui aura lieu le 14 Août, de faire la bolets, etc...

Dès le courant du mois de Juin, une sortie est projetée et pour la préparer, venez nombreux à la Maison de Retraite le Lardi 14 Juin à 15 Heures.

Comémoration du 8 Mai.

Le Dimanche 8 Mai à 11 heures, le rassemblement avait lieu devant la mairie, comprenant les Anciens Combattants de la Guerre 1939 - 1945, les Anciens d'Algérie, le Maire et le Conseil Municipal et la population de CORPS. Un défilé se formait, drapeaux en tête et se dirigeait vers le Monument aux Morts.

Après la lecture des noms des Soldats de CORPS, morts pour la France et le dépôt des 3 gerbes: celle des anciens prisonniers, celle des Anciens d'Algérie et celle de la Municipalité, on observa une minute de silence ensuite le Maire donna lecture d'une motion du Conseil Général de l'Isère; demandant que le 8 Mai, soit à nouveau un jour férié, à la mémoire des Combattants de la Guerre 1939 - 45.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL , DU 28 MAI 1977

Présents: Pollissier, Reux, Blanc, Moggins, Dumas, Christol, Bouvier, Davin, Mei. J.

Absents: Cardin, Paulin.

-Sur proposition du Président et après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1000 francs à la Boule du Chamois. Les crédits seront pris à l'article 6.73 "Subventions restant à attribuer" du budget primitif 1977.

-Le Président donne lecture d'une lettre de Mr le Prefet de l'Isère, en date du 16 mai 1977, dans laquelle il demande au Maire de créer par arrêté une commission municipale de sécurité en montagne. En conséquence sont désignés: Mrs Pollissier Eugene, Christol Bernard, Dumas Jean, Dumas Maurice, Manent Roger, Dubois Bernard, Reux Denis.

-Le Président donne lecture d'une lettre du 26 Mai 1977, du président du syndicat du canal d'arrosage de Corps, dans laquelle il sollicite de la commune, la prise en charge du montant de la fourniture de 25 buses destinées à buser le canal au - dessus de la maison de Mr Paulin aux fins d'empêcher des fuites constatées dans le sous - sol de cette construction. Ouf l'exposé du Président et après délibération, le conseil décide de prendre en charge le montant de la fourniture de ces buses, Les travaux étant à la charge de Mr Paulin, et 25 buses à la charge du canal d'arrosage. A noter que cette décision avait été votée auparavant par le précédent conseil municipal mais non encore exécutée.

Mr le Maire fait savoir au conseil que le Syndicat mixte pour l'Industrialisation de la Vallée de la Bathonnais et des Environs, qui regroupe actuellement 23 communes des cantons de Corps, Valbonnais, La Mure, et Vizille, a mené depuis sa création une activité d'industrialisation de la région qui s'est avérée très positive, mais qui reste à poursuivre opiniâtement pour la survie des petites communes et centres ruraux de la région.

Il serait souhaitable que la commune adhère à l'action d'industrialisation entreprise par le Syndicat mixte. La cotisation modeste qui lui sera demandée devra être fixée ultérieurement en fonction du nombre de communes participantes et calculée sur la base des principaux fictifs, pondérée par le nombre d'habitants de chacune des communes.

Le conseil, ouï cet exposé, :

-donne son accord de principe pour son adhésion au S.M.I.M.E.

-dit que cet accord deviendra ultérieurement définitif par l'entérinement du pourcentage de cotisation qui lui sera demandé pour cette participation.

-demande à Mr le Prefet de bien vouloir approuver la présente délibération.

-Mr le Président fait connaître au conseil municipal que l'atelier de couture, qui fonctionne actuellement dans une salle de l'ancienne école des filles

y est trop à l'étroit et travaille dans des conditions précaires. En conséquence il propose au Conseil municipal de la transférer dans l'ancien préau de l'école de garçons. Mais pour ce faire, il faut entièrement aménager ce préau et en confier l'exécution au Syndicat Mixte d'industrialisation de la Matheyaine et des environs, auquel la commune vient d'adhérer.

Où l'exposé du président et après délibération le conseil approuve la proposition du président et le charge de l'exécution de cette décision.

- Mr le président fait connaître à l'assemblée que les mandats des membres de la commission administrative du Bureau d'Aide Sociale de la commune sont arrivés à expiration. Il y a donc lieu de les renouveler. Il propose à cet effet comme délégués de l'administration:

- Mmes Marcelle Riviere, mère de famille nombreuse
- Mario Pellissier " " "
- Louise Comte " " "
- Juliette Gontard " " "
- Madelaine Rochas " " "

Mr Hugues Christol

Il rappelle aussi les noms des représentants de l'assemblée communale déjà désignés le 26 Mars 1977:

Mmes Paulin, Davin, Roux, etc

Après délibération le conseil approuve cette proposition et charge le maire de la transmettre à Mr le Prefet.

-Mr le Président rappelle la délibération du 2/6/77 65 approuvée le 16/11/65 visée le 24/1/75, qui portait augmentation des redevances et du prix de journées. Considérant les dépenses engagées par la commune pour l'entretien du parc à bovins le président propose à l'assemblée, en plein accord avec les usagers, de porter à 50 F par bête la redevance due par les usagers pour la saison et à 80 F le prix de la journée d'entretien du parc à bovins. Où l'exposé du président et après délibération, le conseil approuve ces augmentations et charge le maire de leur application.

Le conseil décide de charger la S.A.D.I. de l'étude du programme HLM

-Stationnement: Mesures pour l'été 1977:

-Il est demandé aux habitants du village (saisonniers ou non) de ne pas se garer sur "les Fossés", ni sur le parking de la montée des Fossés, de manière à laisser ces parkings aux gens de passage.

De même il sera demandé aux personnes s'arrêtant sur les Fossés, de la faire dans les espaces marqués à cet effet.

Dans la mesure du possible, les livraisons devront être effectuées avant 9H30 le matin.

Le stationnement des cars et camions sera interdit sur les Fossés.

Il est fait appel à la bonne volonté de tous pour respecter .

